

Cette formation est organisée par la compagnie Les arTpenteurs avec l'appui du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Rhône (SDJES) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC). La participation est gratuite grâce à leurs soutiens.

les arTpenteurs

Formations croisées 2024-2025

Culture Éducation Populaire

Créer et accompagner des projets artistiques participatifs

Pour qui ?

Animateurs·rices professionnel·le·s ou bénévoles, médiateurs·rices culturels, bibliothécaires, formateurs·rices, éducateurs·rices, enseignant·e·s, artistes...
Accessible à toutes et tous, sans prérequis.
Cette diversité de métiers et d'engagements permet d'éprouver concrètement ce qui fait leur complémentarité sur le terrain pour mieux aller-vers les publics.

Pourquoi ?

La formation est un levier pour impulser des projets d'action culturelle impliquant le partenariat actif des structures relevant des champs de l'animation, de la culture, du social, du médico-social, de l'éducation, de la formation...

Elle invite les participant·e·s à se donner du temps pour revenir sur le sens de ces projets et ouvrir leurs imaginaires.

Comment ?

Méthodes actives s'appuyant sur une démarche participative et collective, impliquant des mises en situation concrètes, des rencontres, des échanges et le partage d'expériences.

Objectifs

- × Prendre du recul sur sa pratique.
- × Acquérir des outils et une méthodologie enrichissant les projets mis en œuvre sur les territoires.
- × Découvrir des projets réalisés et les analyser, des textes fondamentaux pour mieux s'y référer.
- × Identifier et rencontrer de nouveaux partenaires et acteurs de projets sur le territoire.
- × Connaître des actions ou des événements fédérateurs pour mieux s'y inscrire.
- × Pratiquer des ateliers artistiques pour mieux en saisir les enjeux.

Contact

- × Les arTpenteurs : 04 78 35 33 86 / contact@les-artpenteurs.com / www.les-artpenteurs.com

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivez-nous sur les réseaux !
#FormationsCroiséesCEP
#arTpenteurs @arTpenteurs

Dernière modification en date du 15/07/2024

Programme préparé, coordonné et animé par la compagnie Les arTpenteurs :

- × Patrice Vandamme, directeur artistique.
- × Michel Kneubühler, consultant en politiques culturelles.
- × Émilie Perron, chargée de projets et formations.
- × Chloé Diaz, chargée de développement culturel et communication.

Inscription

Formation gratuite sur réservation.
Inscription en ligne sur la billetterie HelloAsso, accessible en scannant le QR code !
Un accusé de réception intégrant vos réservations vous sera adressé automatiquement.

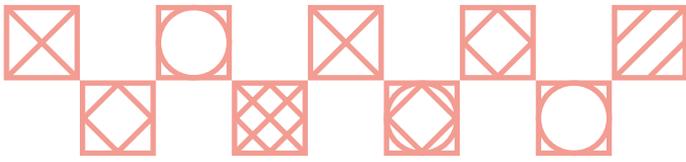


Soutenu par



les arTpenteurs

Session 1 / Droits Culturels : comment les mettre en œuvre et avec quels outils ?



Objectifs :

- ✗ Acquérir des repères sur la notion de droits culturels, comprendre leur cadre légal et ses enjeux.
- ✗ Identifier les freins et leviers de la mise en œuvre des droits culturels en s'appuyant sur des outils d'évaluation.
- ✗ Reconnaître la compétence culturelle de chacun·e dans la construction d'un projet et identifier les conditions dans lesquelles chacun·e exprime sa créativité.
- ✗ Élaborer collectivement une méthodologie de projets participatifs et des modalités de prise de décisions prenant en compte les droits culturels.
- ✗ Réfléchir sur la place que chacun·e peut prendre dans la mise en œuvre des projets, et aux alliances des compétences complémentaires des artistes et professionnel·le·s des métiers sociaux ou éducatifs.

Quels sont les grands principes et les définitions qui fondent la notion de droits culturels ?

Comment garantir la réalité de ces droits culturels dans les projets artistiques et/ou culturels pour les personnes qui y participent ?

Comment tenir compte de la compétence culturelle partagée par l'ensemble des êtres humains tout en prenant en considération les compétences spécifiques de chacun·e ?
Quels sont les rôles respectifs des parties prenantes, et notamment des artistes ?

Comment ?

- ✗ Étude des textes fondateurs : Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), Convention UNESCO (2005), Déclaration de Fribourg (2007), loi NOTRe (2015)...
- ✗ Conception de projets mettant en œuvre des droits culturels.
- ✗ Présentation de projets artistiques mettant en œuvre les droits culturels.
- ✗ Expérimentation d'outils d'évaluation de la mise en œuvre des droits culturels.

Intervenant·e·s :

- ✗ Géraldine Benichou, directrice artistique et metteuse en scène de la Compagnie Théâtre du Grabuge, et fondatrice des Rencontres des Arts Participatifs.
- ✗ Fabien Marquet, responsable de l'action culturelle au CCO.
- ✗ Sabine Trofimoff, chargée d'accompagnement et de la vie associative au CCO.
- ✗ Bernard Noly, vice-président des Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Mardi 08 octobre 2024
9h-13h

Mardi 15 octobre 2024
9h-16h30

Tiers-lieu de La Rayonne,
(bâtiment l'Autre Soie),
28 rue Alfred de Musset,
69100 Villeurbanne



Lien d'inscription pour cette formation

Cette session est construite en partenariat avec :



Cie
THÉÂ-
TRE
DU
GRA-
BUGE

RENCONTRES
DES
ARTS
PARTICIPATIFS